

# La Suisse accusée de financer des procédures judiciaires contre Israël

29.04.2019

Categories: Attaques contre BDS, BDS-Arguments, Droit international

Un journal israélien [Israël Hayom](#), proche du Premier ministre Benjamin Netanyahu, a affirmé que le ministère suisse des Affaires étrangères avait envoyé environ 2 millions de dollars à des ONG israéliennes et palestiniennes par l'intermédiaire de sa mission diplomatique à Ramallah pour financer des activités légales qui nuisent à Israël.

Selon ce journal, les fonds ont été versés aux organisations israéliennes et palestiniennes peu après que le gouvernement suisse eut mis fin à son soutien à une ONG palestinienne pour son soutien au mouvement Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS), notant que les fonds avaient servi à des projets similaires.

Le journal israélien affirme détenir des contrats signés par la mission diplomatique suisse à Ramallah et des organisations pro-palestiniennes en 2018. Il n'indiquait pas la source des contrats, mais seulement que les fonds avaient été alloués à trois organisations israéliennes : Hamoked, une organisation de défense des droits de l'homme, Médecins pour les droits de l'homme et Adalah - Le Centre juridique pour les droits des minorités arabes en Israël.

Selon Israel Hayom, les fonds ont été utilisés pour "construire des affaires pour la Cour pénale internationale (CPI)" et pour "rassembler des témoignages, des recherches sur le terrain, des entretiens et pour donner une assistance juridique aux victimes de crimes de guerre".

Le journal a noté que selon la doctrine de sécurité formulée par le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, la Cour Pénale Internationale est l'une des plus grandes menaces pour Israël.

Le journal a ajouté que de telles activités constituent "une ingérence flagrante dans les affaires intérieures d'Israël " dans la mesure où elles contiennent la description détaillée des intentions du gouvernement israélien de démolir les maisons des Palestiniens.

Ces activités sont considérées comme constituant une ingérence dans les affaires intérieures d'Israël puisqu'une partie des fonds est utilisée pour "obtenir un soutien pour la communauté bédouine menacée d'expulsion", aider les prisonniers dans les prisons israéliennes, offrir des conseils juridiques à leurs familles ou même déposer des plaintes demandant le retour des corps des Palestiniens tués par les forces d'occupation.

En réponse à l'allégation, la Suisse a déclaré : "Aucune activité du gouvernement suisse n'était destinée à nuire à l'Etat d'Israël. La Suisse entretient des relations florissantes avec Israël dans de nombreux

domaines."

"Conformément à l'article 54 de la Constitution fédérale, le gouvernement suisse encourage le respect des droits de l'homme et de la démocratie, ainsi que la coexistence pacifique des peuples dans le monde.

**Source:** Middle East Monitor: <https://www.middleeastmonitor.com/20190425-israel-accuses-switzerland-of-funding-legal-procedures-against-it/>